

un programme plus vaste que celui qu'on peut appliquer actuellement. Cet agent répondrait aux besoins des média d'information et remplirait le rôle d'agent de liaison auprès de la presse et des services d'information de la Communauté européenne.

### C. Autres programmes canadiens relatifs à la Communauté

Le Comité a été étonné de constater que l'on accordait si peu d'attention, semble-t-il, à la Communauté européenne dans les universités canadiennes et les cercles scolaires. M. Pentland a déclaré au sujet du Centre d'études et de documentation européennes à Montréal: «c'est le seul, que je sache, qui étudie tout d'abord les structures de la CE» (4:10, 1972). Étant donné que toutes ses activités ont lieu en français, la majorité des Canadiens d'expression anglaise ne sont pas placés pour en tirer profit. Bien que le Comité connaisse l'existence d'établissements individuels se consacrant tout d'abord aux études européennes, l'appréciation de M. Pentland semble juste. Dans les universités à travers le pays, il existe des centres dont les études portent sur les régions de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique latine. On a probablement négligé l'Europe parce que ses cultures et ses traditions sont à la fois plus accessibles et mieux connues au Canada. Cependant, la Communauté européenne est une institution complexe, difficile à comprendre, qui se développe rapidement et dont les ramifications comportent un intérêt accru pour le Canada et le monde. Si les programmes d'étude sont établis suivant les critères de la pertinence, la CE, ainsi que le milieu européen où elle se développe, méritent beaucoup plus d'attention que ne lui en accordent les universités canadiennes.

La participation accrue du Canada dans le programme interne de la Communauté sus-mentionné, devrait être liée directement aux institutions qui décident d'offrir un programme spécial d'études européennes contemporaines, et elle les aiderait à cultiver des compétences spécialisées au sein de leur personnel.

Le Comité appuie l'idée d'une Conférence sur les affaires intéressant le Canada et la Communauté européenne. Elle aura lieu à la mi-octobre 1973 à Ottawa sous le patronage conjoint de la Communauté européenne et de l'Institut canadien des affaires internationales (ICAI). Des personnages officiels et des représentants de la Communauté viendront au Canada à cette occasion. Les avantages seront mutuels du fait que les Canadiens prendront connaissance des réalisations et des problèmes de la Communauté et feront part aux Européens des problèmes spéciaux auxquels le Canada se heurte sur le plan international. Le Comité félicite également l'ICAI d'avoir organisé une visite d'étude de la CE par un groupe d'éminents hommes d'affaires canadiens.

Le Comité estime que les comptes rendus de la presse canadienne sur les affaires de la Communauté ont été en général insuffisants et incomplets. Ce n'est qu'avec l'adhésion de la Grande-Bretagne qu'on a tenté un petit effort pour évaluer l'importance économique de la Communauté pour le Canada. La radio et la télévision, en règle générale, se sont montrées indifférentes, bien que le Comité ait appris récemment que Radio-Canada s'appête à présenter cet automne un modeste programme d'information sur la Communauté. Les rédac-